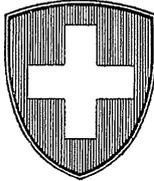


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION



Publié le 2 janvier 1940

Demande déposée: 7 octobre 1938, 18¼ h. — Brevet enregistré: 15 octobre 1939.

## BREVET PRINCIPAL

Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH CO. S. A.,  
Tavannes (Suisse).

## Boîte de montre étanche.

L'objet de la présente invention est une boîte de montre étanche, comprenant un corps de boîte auquel se visse au moins une autre partie, fond ou lunette, par exemple. Cette boîte est caractérisée en ce que ladite partie présente latéralement au moins une encoche, invisible de dessus cette partie, et qui reste hors du corps, lorsque ladite partie est vissée, cette encoche étant destinée à recevoir une saillie correspondante d'un outil de serrage.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple et partiellement, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 est une coupe axiale du corps de boîte de cette forme d'exécution. Les fig. 2 et 3 sont une coupe axiale et un plan de son fond. La fig. 4 est un plan d'un outil de serrage utilisé pour le montage de ladite forme d'exécution. Les fig. 5 et 6 sont des variantes d'un détail.

La forme d'exécution représentée comprend une carrure-lunette 1; du côté du fond, cette carrure présente un pas de vis intérieur

2, dans lequel peut se visser un pas de vis 3 pratiqué sur le pourtour extérieur du fond 4. Au-dessus de ce pas de vis, ce fond présente, en un endroit de son pourtour, une encoche latérale 5, en arc de cercle et limitée par les deux parois 6 et 7, de façon à être invisible de dessus le fond. Lorsque celui-ci est vissé dans la carrure avec un paquetage 11 pour l'étanchéité, intercalé entre les deux parties de la boîte, cette encoche reste en dehors de la carrure, de façon à pouvoir être atteinte de l'extérieur.

Pour visser ou dévisser le fond, on utilise l'outil de serrage représenté en fig. 4 et constitué par une clé, dont la tête présente une ouverture circulaire 8 pouvant entourer exactement la partie cylindrique 10 du fond et présentant, intérieurement, une petite saillie 9 qui, alors, pénètre dans l'encoche 5; de cette façon, on peut fixer très fortement le fond sans que celui-ci présente, sur sa face supérieure libre, des encoches visibles, pour son serrage ou un polygone nuisant à l'esthétique

de la boîte et qui peut blesser le poignet du porteur de la montre. La lunette pourrait aussi se visser sur la carrure et présenter, à cet effet, une encoche semblable à celle susmentionnée. Cette encoche latérale 5 qui est en arc de cercle en fig. 3, peut aussi être en forme de segment ou rectangulaire, comme représentée respectivement en fig. 5 et 6. Pour le montage en question, on peut utiliser, bien entendu, une clé avec deux saillies assez rapprochées prenant dans deux encoches correspondantes.

La clé étant utilisée, la couronne de remontoir étant montée, il peut être avantageux, pour la mise en place de la clé, de faire deux encoches 5 situées à l'opposé l'une

de l'autre, de façon à avoir une de celles-ci éloignée de ladite couronne.

#### RENDICATION :

Boîte de montre étanche, comprenant un corps de boîte auquel se visse au moins une autre partie, caractérisée en ce que ladite partie présente latéralement au moins une encoche, invisible de dessus cette partie, et qui reste hors du corps, lorsque ladite partie est vissée, cette encoche étant destinée à recevoir une saillie correspondante d'un outil de serrage.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH Co. S. A.

Mandataire : A. BUGNION, Genève.



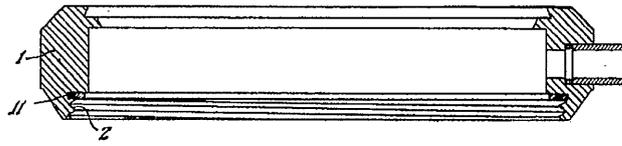


FIG. 1

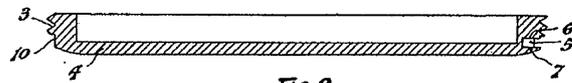


FIG. 2

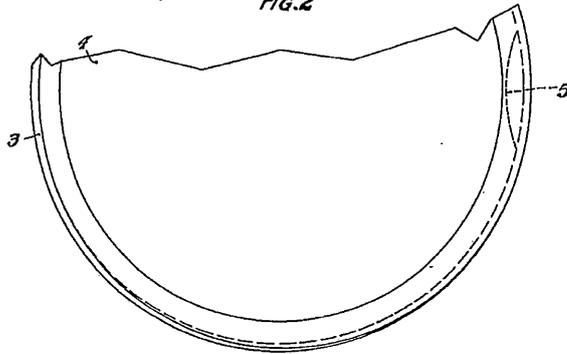


FIG. 3

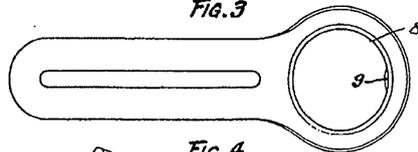


FIG. 4

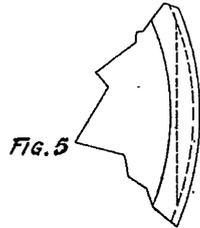


FIG. 5

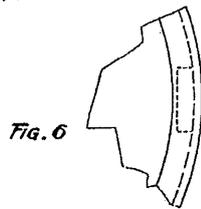


FIG. 6